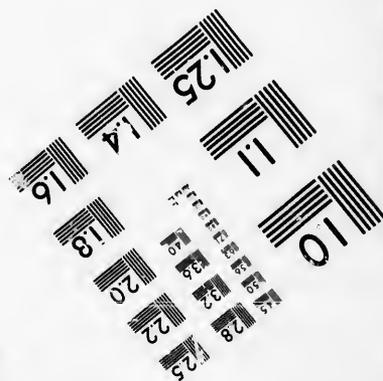
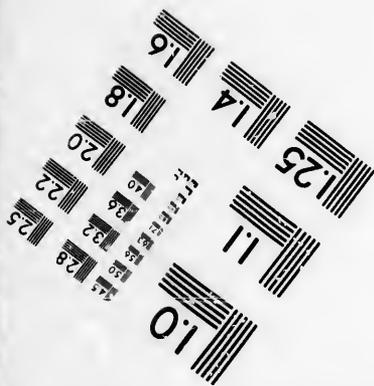
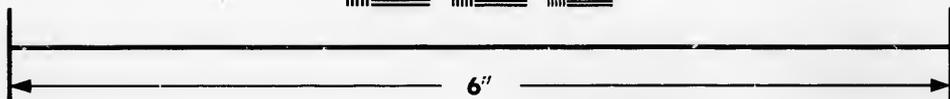
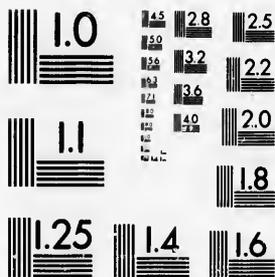
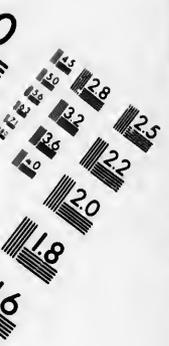


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, those
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Pagination irrégulière : [1] - 66, 77, 68-80 p. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

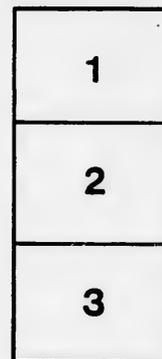
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminent par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à



32X

PC
2505
R436

Res.

Exe. B.

374

ABRÉGÉ

129

DES RÈGLES

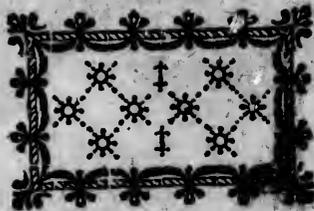
DE LA

VERSIFICATION

FRANÇAISE.

*Par Mr. RESTAUT, Avocat au Parlement, & ap-
prouvé de l'Académie des Sciences à Paris.*

ep



libris

J. G.

L'Épée

A MONTREAL;

Chez FLEURY MESPLET, Imprimeur & Libraire.

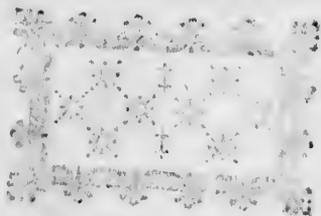
M. DCC. LXXVIII.



28 13



Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4 QUE.



A MONTREAL

CHAS. T. BENTLEY, INC.
LIBRARIEN

100, RUE D'ALEXANDRE

MONTRÉAL, QUÉBEC



ART ABREGÉ

DES REGLES

DE LA

VERSIFICATION FRANÇAISE.

ON lit tous les jours ou l'on entend réciter des vers. Mais il n'est guere possible d'en sentir les beautés ou les défauts, sans une connoissance au moins générale des regles de la versification. Nous avons dans notre Langue un grand nombre d'excellents Ouvrages en vers, que l'on peut lire avec autant d'utilité que de plaisir. Et il seroit honteux d'ignorer quelles sont les regles d'un langage qui nous flatte si agréablement.

Nous ne parlerons que de ce qui regarde la forme des vers, & de ce qui peut les rendre bons ou mauvais, sans entrer dans la différence des styles par rapport aux différents sujets qui peuvent être du ressort de la Poésie.

La Versification Française est l'art de faire des vers français suivant certaines regles.

A

Les regles que l'on peut en donner regardent, ou la structure des vers, ou la rime, ou le mélange & la combinaison des vers les uns à l'égard des autres.

ARTICLE PREMIER.

De la Structure des Vers.

LA structure des vers Français ne consiste qu'en un certain nombre de syllabes. Ainsi on peut d'abord diviser les différentes sortes de vers par le nombre des syllabes qui les composent.

Des différentes sortes de Vers.

On en compte communément de cinq sortes ; sçavoir,

Les vers de douze syllabes, que l'on appelle encore alexandrins, héroïques, ou grands vers,

Le-bon-heur-de-l'im-pie-est-tou-jours-a-gi-té.

Ceux de dix syllabes que l'on appelle vers communs,

A-nos-fan-glots-don-nons-un-li-bre-cours,

Ceux de huit syllabes,

Je-veux,-&-n'ac-com-plis-ja-mais,

Et-je-fais-le-mal-que-je-hais,

Ceux de sept syllabes ,

Mes-sens-ont-gla-cés-d'ef-froi.

Dieu-juste, ré-pon-dez-moi.

Ceux de six syllabes.

O-re-veil-plein-d'hor-reur !

O-dan-ge-reu-se-er-reur !

Les vers de chacune de ces especes dont le dernier mot est terminé par un *e* muet ou seul, comme dans *pere*, *aime*, ou suivi d'une *s*, comme dans le pluriel des noms, *les peres*, *les Princes*, ou suivi des lettres *ni*, comme dans les pluriels des verbes, *ils aiment*, *ils reçoivent*, ont toujours une syllabe de plus: c'est-à-dire que les vers de douze syllabes qui finissent par un *e* muet, en ont treize, comme on peut le voir dans ces trois vers,

La-foi-qui-n'a-git-point, est-ce-u-ne-foi-fin-ce-re ?

Dieu-tient-le-cœur-des-rois-en-tre-ses-mains-puis-
fan-tes.De-leur-au-da-ce-en-vain-les-vrais-Chré-ti-ens-gé-
mif-sent.

Et que les vers de dix syllabes qui finissent par un *e* muet, en ont onze, comme dans ces trois vers,

Mau-di-te-foit-la-mon-dai-ne-ri-chesse.

Pau-vres-bre-bis, on-vous-a-bien-sé-dui-tes.

Dieu-gard-tous-ceux-qui-pour-la-fran-ce-veil-lent.

Les vers de huit, de sept, & de six syllabes, ont également une syllabe de plus, quand ils sont terminés par un *e* muet.

Mais le son sourd de cette voyelle s'y fait entendre si foiblement, que la syllable où elle se trouve est comptée pour rien.

Il ne faut pourtant pas mettre au nombre des *e* muets, celui qui se trouve suivi des lettres *nt* dans les troisièmes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du conditionnel présent des verbes, comme dans *ils aimoient*, *ils aimeroient*, parce que la terminaison *oient* y a entièrement le son de l'*e* fort ouvert.

Les vers dont le dernier mot est terminé par toute autre voyelle que l'*e* muet, ou par une consonne sans l'*e* muet, n'ont point, comme les autres, de syllabe surabondante. Ainsi il n'y a précisément que douze syllabes dans chacun de ces trois vers.

L'i-gno-ran-ce-vaut-mieux-qu'un-fa-voir-af-fec-té.

Hâ-tõs-nous::le-temps-fuit;-&-nous-traîne-avec-soi,

Dieu-ne-fait-ja-mais-gra-cc-à-qui-ne-l'ai-me-point,

Les vers qui finissent par un *e* muet, sont appelés *vers féminins*, & les autres sont appelés, *vers masculins*. Ce qui forme une nouvelle division des vers en masculins & féminins.

On fait encore quelquefois des vers qui ont moins de six syllabes : mais ce n'est guere que dans des piéces libres & badines, ou destinées à être mises en musique.

Les vers qui ont le plus d'harmonie & de majesté, sont ceux de douze syllabes : aussi

les emploie-t-on dans les poemes héroïques, les tragédies, les comédies, les églogues, les élégies, & autres pièces sérieuses & de longue haleine.

De l'e muet à la fin des mots.

Quand dans le corps du vers, la dernière syllabe d'un mot est terminée par un *e* muet seul, & que le mot qui suit commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, cette syllabe se mange & se confond dans la prononciation avec la première du mot suivant, comme dans ces deux vers,

Dieu sçait, quand il lui plaît, faire éclater sa gloire,
Et son peuple est toujours présent à sa mémoire.

& dans celui-ci,

D'une secrète horreur je me sens frissonner.

Mais si le mot terminé par un *e* muet est suivi d'un mot qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, l'*e* muet fait sa syllable, & se prononce, comme dans ces vers,

Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige ?
Dieu veut-il que l'on garde une haine implacable ?

L'*e* muet final suivi dans le même mot d'une *s* ou des lettres *nt*, se prononce comme s'il étoit seul, quand le mot qui est après com-

mence par une consonne , ou par une *h* aspirée , comme dans ces vers ,

Tu crois , quoi que je fasse ,
 Que mes propres périls t'assurent de ta grace.
 Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses.
 Ma vie & mon amour tous deux courent hazard.

Quand l'*e* muet suivi d'une *s* ou des lettres *st* est avant un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée , outre qu'il fait sa syllabe , l'*s* & le *t* se prononcent comme s'ils faisoient partie du mot suivant , Ainsi dans ces vers ,

Les prêtres arrosoient l'autel & l'assemblée.
 Que les méchants apprennent aujourd'hui
 A craindre ta colere.

il faut prononcer comme s'il y avoit , *les prêtres zarrosoient* : *apprenne taujour d'hui*.

C'est à quoi il faut faire une attention particulière en lisant ou en récitant les vers : car si dans ces occasions on manque de prononcer l'*s* ou le *t* final , on confondra nécessairement l'*e* muet avec la voyelle qui commence le mot suivant , & par conséquent le vers aura une syllabe de moins : ce qui ne peut produire qu'un effet désagréable à l'oreille.

Rencontre des voyelles.

On doit absolument éviter dans les vers , la rencontre des voyelles qui ne se mangent point

point par la prononciation : c'est-à-dire, qu'un mot qui finit par une voyelle autre que l'e muet, ne peut jamais se trouver avant un mot qui commence aussi par une voyelle, ou une h non aspirée : ce que Mr. Despreaux a très-bien exprimé par ces deux vers :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hatée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Ainsi on ne pourroit jamais faire entrer dans des vers, ces mots, *la loi évangélique, Dieu éternel, vérité immortelle, le vrai honneur, &c.*

Les anciens Poètes ne s'assujétissoient pas à cette règle : mais elle est devenue indispensable pour ceux d'aujourd'hui.

Quoique l'affirmation *oui* commence par une voyelle, on peut néanmoins la répéter veça grace dans un vers ou la mettre à la suite d'une interjection terminée par une voyelle, comme dans ces vers,

Oui, oui, si mon amour ne peut rien obtenir,
Il m'en rendra coupable & m'en voudra punir.

Hé! oui, tant pis, c'est là ce qui m'afflige.

L'h aspirée étant regardée comme une véritable consonne, elle en a toutes les propriétés dans la prononciation, c'est-à-dire, qu'elle peut être précédée des mêmes lettres, & que celles qui se prononcent ou ne se prononcent pas avant les consonnes, se prononcent aussi ou ne se prononcent pas avant l'h

aspirée. Ainsi elle peut se rencontrer à la suite de quelque voyelle que ce puisse être, comme dans ces vers,

Chacun s'arme au hazard du livre qu'il rencontre.

Dieu, qui voyez ma honte, où me dois-je cacher.

Si je la baïssois, je ne la fuïrois pas.

On appliquera dans la suite à l'*h* non aspirée, ce que nous pourrons dire des voyelles; & à l'*h* aspirée, ce que nous dirons des consonnes.

Le *t* qui est renfermé dans la conjonction *et*, ne se prononçant jamais, on ne peut pas mettre dans les vers cette conjonction avant un mot qui commence par une voyelle. Ainsi ce vers ne vaudroit rien,

Qui sert *et* aime Dieu, possède toutes choses.

Quoique l'*n* finale de la négation *non*, ne se prononce pas plus que le *t* de la conjonction *et*, cependant les Poëtes sont en possession de la mettre avant des mots qui commencent par une voyelle, comme dans ces vers,

Non, *non*, un roi qui veut seulement qu'on le craigne,

Est moins roi que celui qui fait se faire aimer.

Nous observons, malgré cet usage, que la prononciation de *non* avant une voyelle, n'est pas moins désagréable que celle d'une voyelle avant un autre, & qu'il est toujours mieux

de mettre cette négation avant une consonne ,
comme dans ce vers ,

Non ! je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage.

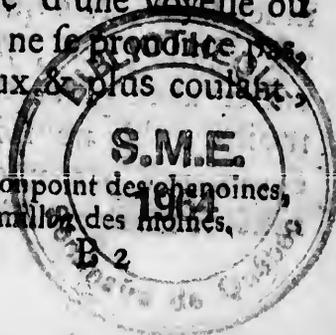
On peut dire la même chose des autres mots qui sont terminés par une voyelle ou par une diphtongue nasale , dont l'*n* ne se prononce pas avant un mot qui commence par une voyelle. Ainsi quoiqu'on trouve souvent dans les Poëtes , ces mots avant d'autres qui commencent par une voyelle , la rencontre de la voyelle ou diphtongue nasale avec une autre , a toujours quelque chose de rude à l'oreille : comme on peut le reconnoître dans ce vers :

Ah j'attendrai long-temps : la nuit est *loin* encore,
ou dans ceux-ci ,

La première fois qu'un renard
Apperçut le lion , animal redoutable ,
Il eut une peur effroyable ,
Et s'enfuit bien *loin* à l'écart.

Cet usage étant établi & autorisé par les meilleurs Poëtes ; nous ne prétendons pas le condamner. Mais on conviendra au moins qu'une consonne à la suite d'une voyelle ou diphtongue nasale dont l'*n* ne se prononce pas, rendroit le vers plus doux & plus coulant , comme dans ceux-ci ,

L'un pétrit dans un *coin* l'embonpoint des chanoines,
L'autre broie en riant le vermillon des moines.



M. l'Abbé d'Olivet, après avoir rapporté dans son *Traité de la Prosodie Française*, ce que M. l'Abbé de Dangeau & M. l'Abbé Regnier ont dit au sujet de la prononciation des voyelles nasales, ajoute qu'il est à croire que l'observation faite par ces Auteurs qui mettent les voyelles nasales au rang des véritables voyelles, & qui en condamnent la rencontre avec d'autres voyelles dans les vers, tiendra désormais lieu de précepte, du moins pour ceux de nos Poètes qui tendent à la perfection.

Il observe cependant que cette rencontre peut absolument se souffrir, quand la prononciation permet de pratiquer un repos, quelque court qu'il soit, entre le mot qui finit par un son nasal, & le mot qui commence par une voyelle: & il dit que ce seroit peut-être outrer la délicatesse que de blâmer ce vers d'*Atalie*,

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

ou cet autre,

Disperse tout son camp à l'aspect de Jahu,

Les mots qui ont une voyelle avant l'e muet final, tels que font, vie, envie, partie, vue, proie, joie, sacrée, &c. ne peuvent pas entrer avec grace dans le corps du vers, à moins qu'ils ne soient suivis d'un mot qui commence par une voyelle avec laquelle l'e muet se mange. Ainsi ces vers ne valent rien,

Anselme , mon mignon , crie-t-elle à toute heure.
 Ah ! n'aye point pour moi si grande indifférence.
 La bourse est criminelle , & paye son délit.

Mais ceux-ci sont réguliers ,

C'est Vénus toute entiere à sa proie attachée.
 J'ai pris la vie en haine , & ma flamme en horreur.
 Athènes par mon pere accrue & protégée,
 Reconnut avec joie un Roi si généreux.

Si dans le même mot l'*e* muet précède
 d'une voyelle , est suivi d'une *s* ou des lettres
nt , ce mot ne peut se mettre qu'à la fin du
 vers , comme dans ceux-ci ,

Je vois combien tes vœux sont loin de tes pensées,
 Aussi-tôt maint esprit fécond en rêveries,
 Inventa le blason avec les armoiries.
 Tandis que dans les airs mille cloches émues,
 D'un funebre concert font rétentir les nues.
 Au seul nom de Henri les Français se rallient :
 La honte les enflamme , ils marchent , ils s'écrient.
 Souvent dans leurs projets les conquérans échouent.

Ainsi ces deux vers ne valent rien ,

Tu payes d'imposture & tu m'en as donné.
 Ce que voyent mes yeux , franchement je m'y fie.

L'*e* muet au dedans d'un mot & à la suite
 d'une autre voyelle , se supprime toujours &
 ne fait pas une syllabe particuliere dans la
 prononciation : ce qui arrive le plus ordinaire-
 ment dans les futurs des verbes. Ainsi *tuerai* ,
crieront , *louerez* , *sacrifiera* , *enjouement* , &c. se
 prononcent *tûrai* , *crîront* , *lôtrez* , *sacrîfira* , *en-*
joûment , comme dans ces vers.

J'espere toutefois qu'un cœur si magnanime
Ne sacrifiera point les pleurs des malheureux . . .

J'avouerai qu'autrefois au milieu d'une armée,
Mon cœur ne soupiroit que pour la renommée.
S'il vient il paiera cher un si sensible outrage.

sacrifiera ne fait que quatre syllabes, *j'avouerai*
n'en fait que trois, & *paiera* n'en fait que
deux.

Des voyelles qui forment ou ne forment pas de diphtongues.

Il est encore très-essentiel de savoir quand plusieurs voyelles forment dans les vers une diphtongue ou n'en forment pas, c'est-à-dire, quand elles doivent se prononcer en une ou en deux syllabes : sur quoi nous donnerons ici quelques regles particulieres, en parcourant les différentes sortes de diphtongues, dont la plupart doivent se prononcer en deux syllabes, dans la Poésie & dans le discours soutenu.

IA, forme généralement deux syllabes, soit dans les noms, soit dans les verbes, comme dans *di-amant*, *di-adême*, *étudi-a*, *confi-a*, *oubli-a*, &c. excepté dans quelques mots qui se réduisent à peu-près à ceux-ci, *diable*, *fiacre*, *liard*, *familiarité*, *familiariser*.

De peur de perdre un *liard* souffrir qu'on vous égorge,
Sa familiarité jusque là s'abandonne.
Je hais . . . ces gens . . .
Dont la fiere grandeur d'un rien se formalise,
Et qui craint qu'avec elle on ne familiarise,

IE, avec l'*e* ouvert ou fermé n'est ordinairement que d'une syllabe, de quelque consonne qu'il soit suivi, comme dans *ciel, troisième, fie-vre, pie-ce, ami-tié, bar-rie-re, papier, premier, &c.*

Il faut observer que dans les verbes en *ier* de la première conjugaison, *ie* forme deux syllabes à l'infinitif, à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, ou de l'impératif, & au participe passif. Ainsi il faut prononcer, *étudi-er, confi-er, déli-er, mari-er; vous étudi-ez, vous confi-ez, vous déli-ez, vous mari-ez; étudi-é, confi-é, déli-é, mari-é.*

Iai, dans la première personne du prétérit de ces verbes, se prononçant comme *ie*, forme aussi deux syllabes: *J'étudi-ai, je confi-ai, je déli-ai, je mari-ai.*

On prononce de même, *vous ri-ez, vous souri-ez, impi-été, inqui-et, inqui-éter, inqui-étude, hardi-esse, matéri-el, essenti-el, & quelques autres mots en el de plus d'une syllabe.*

Hier, s'emploie quelquefois en une seule syllabe, comme dans ce vers,

Hier j'étois chez des gens de vertu singuliere.

Mais on ne fait plus communément deux syllabes, comme dans ces vers,

Mais hier il m'aborde, & me ferrant la main,

Ah! Monsieur, m'a-t'il dit, je vous attends demain.

Il est d'une seule syllabe dans *avant-hier*.

Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

Io, est communément de deux syllabes, comme dans *vi-olence*, *vi-olon*, *di-ocese*. On pourroit en excepter *fi-o-le* & *pio-che*.

Prends la fiole où . . .

Je crains en ce désordre extrême . . .

Oe, ne fait qu'une syllabe comme dans *boe-te*, *coe-ffe*, *moe-lle*, *poe-le*; excepté dans *po-ésie*, *po-eme*, *po-ete*.

Oi, avec le son de l'o, & de l'é ouvert, n'est jamais que d'une syllabe, comme dans *roi*, *loi*, *voilà*, *emploi*, &c.

Ue, avec l'e ouvert ou fermé, est toujours de deux syllabes, comme dans *du-el*, *tu-er*, *tu-é*, *attribu-er*, *attribu-é*, *su-er*, *su-é*.

Ui, ne forme qu'une syllabe comme dans *lui*, *ce-lui*, *dé-dui-re*, *con-strui-re*, *fuir*, *fui*, *ai-gui-ser*, &c. excepté dans *ru-ine*, *ru-iner*, *bru-me*.

Iai, est de deux syllabes dans *ni-ais*: il est quelquefois de deux & quelquefois d'une seule dans *bi-ais*, *bi-aiser*, ou *biais*, *biai-ser*.

Iau, est toujours de deux syllabes, comme dans *mi-auler*, *besti-aux*, *provinci-aux*, *impéri-aux*, &c.

Ieu, se prononce ordinairement en deux syllabes, comme dans *pi-eux*, *odi-eux*, *furi-ens*, *préci-eux*, excepté dans *ciens*, *Dieu*, *lieu*, *lieu-tenant*,

lieu-tenant, mi-lieu, mieux, pieu, é-pieu, es-fieu, vieux, yeux.

OUE, avec l'*e* ouvert ou fermé, est de deux syllabes, comme dans *jou-et, lou-er, lou-é, avou-er, avou-é* : excepté dans *fouet, & fouet-ter*.

OUI, est de deux syllabes, comme dans *ou-ir, ou-i, jou-ir, jou-i, éblou-ir, éblou-i* ; excepté dans *bouis, & dans oui*, marquant affirmation.

Et deux fois de sa main le *bouis* tombe en morceaux.

IAN & IEN, avec le même son, forment deux syllabes, comme dans *étudi-ant; fortifi-ant, ri-ant, li-ant, cli-ent, pati-ent, impati-ence, expédi-ent, expéri-ence* ; il faut seulement excepter *vian-de*.

Autour de cet amas de *viandes* entassées,

Reçoit un long cordon d'alouettes pressées.

IEN, avec le son qui approche de celui de l'*e* fermé, ne forme ordinairement qu'une seule syllabe, dans les noms substantifs, les pronoms possessifs, les verbes, & les adverbes, comme dans *bien, chien, rien, mien, tien, sien, je viens, je tiens, combien, &c.* excepté *li-en*, parce qu'il vient du verbe *lier* de deux syllabes.

Ien, est de deux syllabes, quand il termine un nom adjectif d'état, de profession, ou de pays, comme dans *Grammairi-en, comédi-en,*

musici-en , histori-en , gardi-en , magici-en : excepté chré-tien.

ION, n'est d'une syllabe que dans les premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel présent, du présent & de l'imparfait du subjonctif des verbes, quand il ne se trouve pas, avant la terminaison de ces personnes une *r* précédée d'une autre consonne. Il est de deux syllabes dans les premières personnes du pluriel du présent de l'indicatif ou de l'impératif des verbes qui ont l'infinitif en *ier*, & dans quelque autre mot que ce puisse être, comme dans *nous étudi-ons*, *nous confi-ons*, *nous déli-ons*, *nous mari-ons*, *nous ri-ons*, *li-ons*, *religi-on*, *uni-on*, *passi-on*, *visi-on*, *créati-on*, &c.

OIN, n'est jamais que d'une syllabe, comme dans *coin*, *soin*, *besoin*, *appointement*, &c.

Enjambement des Vers.

Les vers n'ont ni grace, ni harmonie, quand ils enjambent les uns sur les autres, c'est-à-dire, quand le sens demeure suspendu à la fin d'un vers, & ne finit qu'au commencement du vers suivant : ce qui arrive principalement toutes les fois que le commencement d'un vers est régime ou dépendance nécessaire de ce qui se trouve à la fin du vers précédent, comme dans ceux-ci,

C'étoit votre nourrice, Elle vous ramena,

Suivit exactement l'ordre que lui donna
 Votre pere , &c.

où l'on voit que *votre pere* a une liaison nécessaire avec la fin du vers précédent , puisqu'il est le nominatif du verbe *donna* .

Cette regle est essentielle dans les vers d'un style noble & sérieux : on s'en dispense néanmoins quelquefois dans les vers d'un style familier , comme dans les comédies , les fables , les contes , les épîtres , &c.

Mais l'harmonie , en quelque style que ce pût être , ne seroit pas blessée , si le régime ou la dépendance d'un vers s'étendoit jusqu'à la fin du vers suivant , comme dans ceux-ci ,

L'amour essentiel à notre pénitence ,
 Doit être l'heureux fruit de notre repentance.

Mais admire avec moi le sort dont la poursuite
 Me fait courir alors au mal que j'évite.

Transposition des mots.

Quoique le langage de la Poésie Française ne soit pas différent de celui de la prose , & qu'on y emploie communément les mêmes mots ; il est cependant permis d'y faire de la construction de la phrase , certaines transpositions que la Prose n'admettroit pas , & qui contribuent beaucoup à l'harmonie & à la noblesse des vers. Mais il faut toujours faire ces transpositions avec esprit & avec goût ,

de maniere qu'elles n'apportent ni dureté, ni obscurité dans les vers.

Elles consistent à changer l'ordre naturel des mots : ce qui peut se faire de plusieurs manieres.

I. En mettant le nominatif après le verbe, comme on le met aussi quelquefois en prose. Ainsi dans ces vers,

Ce traitement, Madame, a droit de vous surprendre ;
Mais enfin, c'est ainsi que se venge Alexandre.

l'ordre naturel seroit, c'est ainsi qu'Alexandre se venge.

II. En mettant le régime absolu à l'accusatif avant le verbe qui le gouverne : ce qui ne doit pourtant se faire qu'avec beaucoup de réserve, comme dans ces vers,

Le sort vous y voulut l'une & l'autre amener,
Vous pour porter des fers, elle pour en donner,
Vous direz à celui qui vous a fait venir,
Que je ne lui saurois ma parole tenir.

l'ordre naturel & indispensable en prose, seroit, le sort voulut vous y amener l'une & l'autre, &c. que je ne saurois lui tenir ma parole.

III. En mettant un nom au génitif avant celui dont il dépend, comme dans ces vers,

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

au lieu de dire, sait aussi arrêter les complots des méchants,

IV. En mettant le régime relatif au datif ,
ou à l'ablatif , avant le verbe auquel il a rap-
port , comme dans ces vers ,

Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés ;
Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnés.

au lieu de dire , *que vous avez condamnés à des
pleurs éternels.*

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée ;
De soins plus importants je l'ai crüe agitée.

au lieu de dire , *je l'ai crüe agitée de soins plus
importants.*

V. En mettant entre le verbe auxiliaire &
le participe , des mots qui ne s'y souffriroient
pas en prose , comme dans ces vers ,

Aujourd'hui même encore une voix trop fidèle
M'a d'un triste désastre apporté la nouvelle.

au lieu qu'il faudroit dire en prose , *m'a apporté
la nouvelle d'un triste désastre.*

Le Ciel enfin pour nous devenu plus propice
A de mes ennemis confondu la malice.

au lieu de dire , *a confondu la malice de mes enne-
mis.*

VI. Enfin en mettant avant le verbe tout
ce qui peut en dépendre , & ce qui devrait
naturellement être mis après. Ce sont le plus
communément les prépositions avec leurs re-
gimes : comme on le reconnoîtra sans peine
dans les vers suivants ,

A ce discours, ces rivaux irrités,
 L'un sur l'autre à la fois se sont précipités.
 Pour la veuve d'Hector les feux ont éclaté.
 Contre mon ennemi laisse-moi m'assurer.
 Si la foi dans son cœur retrouvoit quelque placé.
 Par des stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
 Peuple ingrat ! Quoi toujours les plus grandes merveilles,
 Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles !

Mots à éviter dans les vers.

Comme un des principaux objets de la Poésie est de flatter agréablement l'oreille, on doit en bannir tous les mots qui pourroient la choquer, ou parce qu'ils seroient trop rudes, ou parce qu'ils auroient quelque conformité de son avec d'autres mots déjà employés dans le même vers, ou parce que la répétition n'en seroit ni nécessaire ni agréable, ou enfin parce qu'ils seroient trop bas & qu'ils sentiroient trop la prose.

Il est un heureux choix de mots harmonieux,
 Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
 Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
 Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

Le goût & le discernement appuyés d'une lecture réfléchie des meilleurs Poètes, contribueront à faire éviter ces défauts, mieux que toutes les regles que l'on pourroit donner.

Nous nous contenterons d'indiquer ici quelques-uns des mots qui appartiennent à la prose, & que l'on ne doit faire entrer que

très-rarement dans les vers, sur-tout dans ceux qui ont un peu de noblesse.

Ce sont les conjonctions, *c'est pourquoi, parce que, pourvu que, puis, ainsi, car, en effet, de sorte que, d'autant que, outre que, d'ailleurs, &c. celui & celle*, quand ils sont relatifs à quelques noms précédents; *lequel, laquelle, lesquels, &c.*

De la Césure.

La césure est un repos qui coupe les vers en deux parties, dont chacune s'appelle *hémistiche*, c'est-à-dire, demi-vers. Et ce repos bien ménagé contribue beaucoup à la cadence & à l'harmonie des vers français.

Les règles que l'on peut donner sur la césure, sont renfermées dans ces trois vers de M. Despreaux,

Ayez pour la cadence une oreille sévère.

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,

Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Il n'y a que les vers de douze syllabes & ceux de dix qui aient une césure: les autres, c'est-à-dire, ceux de huit, de sept, & de six syllabes n'en ont point.

La césure des vers de douze syllabes ou des vers alexandrins, est à la sixième syllabe, en sorte qu'elle partage les vers en deux parties égales, comme dans ceux-ci,

Justes ne craignez point-le vain pouvoir des hommes :
 Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous
 sommes.

La césure des vers de dix syllabes ou des
 vers communs est à la quatrième syllabe, &
 elle coupe les vers en deux parties inégales
 dont la première est de quatre syllabes, & la
 dernière des six, comme dans ceux-ci,

L'esclave craint-le tyran qui l'outrage :

Mais des enfans-l'amour est le partage.

Quand on dit que la césure des vers alexan-
 drins est à la sixième syllabe, & que la césure
 des vers communs est à la quatrième, on en-
 tend qu'après l'une & l'autre de ces syllabes,
 il doit y avoir un repos naturel qui mette un
 intervalle entre le premier & le second hémis-
 tiche : en sorte qu'on puisse les distinguer en
 récitant les vers, sans forcer & sans obscurcir
 le sens de la phrase. Ainsi la césure est vicieuse,
 quand le mot qui la forme & qui termine le
 premier hémistiche, ne peut être séparé du
 mot suivant dans la prononciation.

Il n'est pas nécessaire, pour la régularité
 de la césure, que le sens finisse absolument
 après la sixième ou la quatrième syllabe, &
 qu'il n'y ait rien dans un hémistiche, qui soit
 régime ou qui dépende de ce qui est dans l'au-
 tre. Il suffit que ce régime ou cette dépen-
 dance n'empêche pas le repos, & n'oblige pas
 à lier

à lier en prononçant, la dernière syllabe d'un hémistiche avec la première de l'autre. Ainsi quoiqu'en ce vers,

Tant de fiel entre-t-il-dans l'ame des dévots ?

dans l'ame des dévots, soit le régime du verbe *entre-t'il*, la césure en est régulière, parce que, sans forcer le sens de la phrase, on peut faire naturellement après *entre-t'il*, une pause qui distingue les deux hémistiches.

Il en est de même de ces deux vers :

Que de ton bras-la force les renverse.

Que de ton nom-la terreur les disperse.

où l'on peut se reposer après *de ton bras & de ton nom*, quoique ces deux génitifs soient régis par les noms suivants *la force & la terreur*.

Nous nous contenterons d'observer ici les principales circonstances qui peuvent rendre la césure défectueuse.

I. Le repos étant, comme nous avons dit, essentiel à la césure, elle ne peut être formée que par une syllabe qui finit un mot : c'est-à-dire, que la sixième ou la quatrième syllabe d'un vers de douze ou de dix syllabes, doit toujours être la dernière d'un mot, afin que l'on puisse s'y reposer. Ainsi cette phrase, quoique de douze syllabes,

Que peuvent tous les foi-bles humains devant Dieu ?

ne feroit pas un vers , parce que la sixieme syllabe est la premiere du mot *foibles* , & que l'on ne peut pas s'y reposer. Au lieu qu'en changeant l'ordre des mots , & en disant ,

Que peuvent devant Dieu tous les foibles humains ?

on a un vers parfait dont le repos tombe sur la sixieme syllabe formé par le mot *Dieu*.

II. L'*e* muet ou féminin , seul ou suivi des lettres *s* ou *nt* , n'ayant qu'un son sourd & imparfait , ne peut jamais terminer la syllabe du repos.

Mais lorsqu'un mot terminé par un *e* muet seul , est suivi d'un mot qui commence par une voyelle avec laquelle l'*e* muet se mange ; alors la césure peut tomber sur la syllabe qui précède l'*e* , & qui , par l'éliision de cet *e* , devient la dernière du mot. Par exemple , *funeste* qui a trois syllabes , quand il est suivi d'un mot qui commence par une consonne , comme quand on dit , *funeste passion* ; n'en a plus que deux , quand il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle , comme dans *funeste ambition* : & c'est sur la seconde que peut tomber la césure , quand la dernière se mange avec le mot suivant. Ainsi dans ces deux vers ,

Et qui seul sans Minis-tre , à l'exemple des Dieux ,
Soutiens tout par toi-mê me , & vois tout par tes yeux .

la césure tombe sur la seconde syllabe de *minis-*

tre , & sur la première de *même* , les dernières syllabes de ces deux mots se mangeant avec les voyelles suivantes.

III. Les articles , quels qu'ils soient , étant inséparables des noms , ne peuvent jamais former la césure d'un vers , & celui-ci ne vaudroit rien ,

Vous devez vaincre le-penchant qui vous entraîne.

IV. La césure ne peut pas tomber sur un nom substantif suivi de son adjectif , comme dans ces vers ,

Sais-tu qu'on n'acquiert *rien-de bon* à me fâcher ?
Mais j'aurois un *regret-mortel* , si j'étois cause ,
Qu'il fût à mon cher maître arrivé quelque chose.

ni sur un nom adjectif suivi de son substantif , comme dans ces vers ,

Et pourrions par un *prompt-achat* de cette esclave ,
Empêcher qu'un rival nous prévienne & nous brave.
C'est encore un plus *grand-sujet* de s'étonner.

Cependant si le substantif est suivi ou précédé de plusieurs adjectifs , il peut en être séparé par la césure. Ainsi ces vers sont bons ,

Morbleu , c'est une *chose-indigne* , *lâche* , *infâme*
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son ame.
Vengez-moi d'une *ingra-te* & *perfide parente*.

V. Les adverbes monosyllabes , comme , *plus* , *très* , *fort* , *bien* , *mal* , *mieux* , *trop* , &c. ne peuvent pas être séparés par la césure , des

adjectifs ou des verbes auxquels ils sont joints,
comme dans ces vers,

Ce jargon n'est pas *fort-nécessaire*, me semble.
Si le chef n'est pas *bien d'accord* avec la tête.
De grace, *contez-moi-bien* tout de point en point
Nous verrons qui *tiendra-mieux* parole des deux.
Vos yeux ne sont que *trop-assurés* de lui plaire.

V I. La césure ne peut pas séparer les pronoms personnels, des verbes dont ils sont nominatifs, ni les pronoms conjonctifs, des verbes dont ils sont régimes, quand ils les précèdent ou les suivent immédiatement. Ainsi ces vers ne vaudroient rien,

Je me flatte que *vous-me* rendrez votre estime.
Songeons que la mort *nous-surprendra* quelque jour.

V II. Les pronoms *ce, cet, ces, non, ma, mes, que, qui, quel, quoi, dont, lequel, laquelle,* ne peuvent jamais former la césure d'un bon vers, comme dans ceux-ci,

Fuyons les vices *qui-nous* font perdre la grace.
Tant mieux, *Vous saurez que-depuis* tantôt la belle
Sent toujours de son mal quelque crise nouvelle.

Celui, celle & ceux, s'y souffrent quelquefois, mais ils ont toujours quelque chose de languissant & de profaïque, comme dans ces vers,

Il n'est fort entre *ceux-que* tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines.

V III. Le verbe substantif *être* suivi d'un

nom adjectif , ne peut pas en être séparé par la césure , sur-tout quand il est à la troisieme personne du singulier du présent de l'indicatif , comme dans ces vers ,

On fait que la chair *est-fragile* quelquefois.
Si notre esprit n'*est pas-sage* à toutes les heures ;
Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.

IX. Les verbes auxiliaires immédiatement suivis des participes , ne doivent pas en être séparés par la césure , sur-tout s'ils ne sont que d'une syllabe , comme dans ces vers ,

Que vous ferez toujours , quoi que l'on se propose ,
Tout ce que vous *avez-été* durant vos jours.
Et comme je vous *ai-rencontré* par hasard ,
J'ai cru que je devois de tout vous faire part.
Je ne saurois souffrir , a-t-il dit hautement ,
Qu'un honnête homme *soit-trainé* honteusement.

X. Quand deux verbes ou un verbe avec un nom font un sens indivisible , la césure ne doit pas les séparer , comme dans ces vers ,

Mon pere , quoiqu'il eût la tête des meilleures ,
Ne m'a jamais rien *fait-apprendre* que mes heures ,
Car le ciel a trop *pris-plaisir* de m'affliger ,
Pour me donner celui de me pouvoir venger.
Si bien que les *jugeant-morts* après ce temps-là ,
Il vint en cette ville , & prit le nom qu'il a.

XI. La césure ne peut pas se trouver entre un verbe & la négation *pas* , ou tout autre adverbe négatif , comme dans ces vers ,

Non je ne *souffrirai-pas* un pareil outrage.
Croyez que vous n'*aurez-jamais* cet avantage.

XII. La césure est encore mauvaise quand elle sépare la préposition de son régime, comme dans ces vers,

Peut-être encor qu'*avec-toute* ma suffisance,
Votre esprit manquera dans quelque circonstance,
Par vos gestes *durant-un* moment de repas ...
Si j'*avois* jamais fait cette bassesse infigne,
De vous revoir *après-ce* traitement indigne.
J'y suis encor, *malgré-tes* infidélités.

XIII. Enfin les conjonctions composées de plusieurs mots dont le dernier est *de* ou *que*, comme *afin de*, *de peur de*, *avant que de*, *aussi-tôt que*, *encore que*, &c. ne doivent pas être séparées par la césure. Ainsi ce vers seroit mauvais.

Quoi ! vous fuyez *tandis-que* vos soldats combattent ?

Au reste comme la césure est faite pour l'oreille, on peut donner pour règle générale & infaillible, qu'une césure est bonne, si elle satisfait l'oreille ; & qu'elle est vicieuse, si l'oreille en est choquée : & ce n'est que par la lecture des bons vers, qu'on peut se mettre en état d'en juger.

Des licences dans la Versification.

On appelle licences certains mots qui ne seroient pas reçus dans la prose commune, &

qu'il est permis aux Poëtes d'employer. La plupart même de ces mots, sur-tout dans la poësie sublime, ont beaucoup plus de grace & de noblesse que ceux dont on se sert ordinairement. Le nombre n'en est pas grand. Voici les principaux.

Les humains ou les mortels pour les hommes.

Mon cher fils, dit Louis, c'est de là que la grace
Fait sentir aux *humains* sa faveur efficace.
Plus sage en mon respect, que ces hardis *mortels*,
Qui d'un indigne encens profanent tes autels.

Forfaits pour crimes.

O toi, de mon repos compagnie aimable & sombre,
A de si noirs *forfaits* prêteras-tu ton ombre ?

Coursier au lieu de cheval.

Les moments lui sont chers, il court dans tous les rangs,
Sur un *coursier* fougueux, plus léger que les vents.

Glaive pour épée.

Ils s'attaquent cent fois, & cent fois se repoussent,
Leur courage s'augmente, & leurs *glaives* s'émoussent.

Penser pour pensée.

Votre ame à ce *penser* de colere murmure;

Les ondes pour les eaux.

Le limon croupissant dans leurs grottes profondes,
S'élevent en bouillonnant sur la face des ondes,

Flanc pour sein.

Les Dieux m'en sont témoins , ces Dieux qui dans
mon sang ,

Ont allumé le feu fatal à tout mon sang.

Antique pour ancien.

Suivez-moi , rappelez votre antique vertu,

C'est un usage antique & sacré parmi nous.

L'Eternel au lieu de Dieu.

L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées :

Il fait , quand il lui plaît , veiller sur nos années.

Hymen ou bymenée pour mariage.

Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,

L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante ?

A qui même en secret je m'étois destinée ,

Avant qu'on eût conclu ce fatal bymenée !

Espoir a plus de noblesse qu'espérance.

D'un espoir renaissant le peuple est enivré.

Jadis pour autrefois.

Serment jadis sacrés , nous brisons votre chaîne.

Soudain pour aussi-tôt.

Le salpêtre enfoncé dans ces globes d'airain ,

Part , s'échauffe , s'embrase , & s'écarte soudain.

Alors que pour lorsque.

Aveuglé par son zèle , il te défobéit ,

Et pense te venger , alors qu'il te trahit.

Cependant

Cependant que pour pendant que ; tandis que.

*Cependant que j'embrasse une image frivole ,
Rome entière m'appelle aux murs du Capitole ;*

N'a guere pour il n'y a pas long-temps.

*Cette loi que n'a guere un saint zele a dictée ;
Du ciel en ta faveur y semble être apportée.*

*On supprime souvent ne avant les verbes ,
dans les interrogations négatives ,*

Vois-tu pas que sa haine égale mon amour ?

au lieu de dire , ne vois-tu pas , &c.

*Il est très-ordinaire de supprimer l'e muet
du mot encore , pour le faire de deux syllabes ,
en écrivant encor.*

*Encor si ta valeur à tout vaincre obstinée ;
Nous laissoit pour le moins respirer une année.*

*Encore de trois syllabes avec l'e muet a quel-
que chose de languissant dans le corps du
vers , avant un mot qui commence par une
consonne , & il est mieux de ne l'employer
ainsi qu'à la fin du vers ,*

Etudions enfin , il en est temps encore.

*On fait aussi quelquefois avec de trois syl-
labes , en y ajoutant que.*

*Quittons donc pour jamais une ville importune ,
Où l'honneur est en guerre avecque la fortune*

ARTICLE II.

De la Rime.

LA Rime qui fait la plus grande beauté des vers français, est une convenance de son à la fin des mots : & chaque vers doit finir par un mot qui ait cette convenance de son avec le dernier mot d'un autre vers. Ainsi ces deux vers riment ensemble ;

A ta foible raison garde-toi de te rendre :

Dieu t'a fait pour l'aimer, & non pour le comprendre.

La rime n'étant que pour l'oreille, & non pas pour les yeux, on doit plutôt en juger par le son que par l'orthographe. Ainsi quoique les syllabes finales de deux mots s'écrivent différemment, il suffit ordinairement qu'elles produisent le même son pour qu'elles riment ensemble, comme *repos* & *maux* dans ces deux vers,

Tout conspire à la fois à troubler mon *repos* ;

Et je me plains ici du moindre de mes *maux*.

Par la même raison, si les syllabes finales de deux mots s'écrivent de la même manière, & qu'elles se prononcent différemment, elles ne peuvent rimer ensemble. Ainsi la rime de ces deux vers est défectueuse,

Ma colere revient , & je me reconnois :
 Immolons en partant , trois ingrats à la fois ;

De la Rime masculine & féminine.

La rime se divise en masculine & féminine :
 d'où les vers sont appellés masculins ou féminins , comme nous l'avons dit *page 6.*

La rime féminine est celle qui finit ou par un *e* muet simplement , comme dans ces deux vers.

L'Eternel est son nom. Le monde est son ouvrage,
 Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage.

ou par un *e* muet suivi d'une *s* , comme dans ceux-ci ,

Objet infortuné des vengeances célestes ,
 Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes.

ou par un *e* muet suivi des lettres *nt* , comme dans ceux-ci ,

C'est lui-même. Il m'échauffe. Il parle. Mes yeux
 s'ouvrent ;

Et les siecles obscurs devant moi se découvrent.

La rime masculine est celle qui est formée par toute autre terminaison que par un *e* muet , soit par une voyelle , comme dans ces vers ,

Misérables jouets de notre vanité ,
 Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.

soit par une consonne , comme dans ceux-ci ,

Le faux est toujours fade , ennuyeux , languissant ;
 Mais la nature est vraie & d'abord on la sent.

Les troisiemes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du conditionnel présent des verbes , n'ont pourtant pas la rime féminine , quoique terminés en *oient* , parce que ces cinq lettres ont , comme nous avons dit , le son de l'*è* ouvert , & qu'ainsi elles forment une rime masculine , comme dans ces deux vers ,

Aux accords d'Amphion les pierres se mouvoient ,
Et sur les murs de Thébains en ordre s'élevoient.

On ne considere presque jamais que le son de la derniere syllabe des mots pour la rime masculine. Ainsi *vérité* rime avec *piété* , *raison* avec *maison* , *malheur* avec *douleur* , *succès* avec *procès* , &c.

Mais le son de la derniere syllabe des mots ne suffit pas pour la rime féminine , parce que la prononciation sourde & obscure de l'*e* muet empêche d'y appercevoir une convenance sensible. Ainsi quoique la derniere syllabe de *monde* soit semblable à la derniere de *demande* , cependant ces deux mots ne riment pas , non plus que *louange* avec *mensonge* , *fidele* avec *scandale* , &c.

Il faut donc encore prendre la convenance des sons , nécessaire pour la rime féminine , de la pénultieme syllabe des mots. Ainsi *monde* rimera fort bien avec *profonde* , *demande* avec *offrande* , *louange* avec *mélange* , *fidele* avec *mo-
dele* , *scandale* avec *morale* , &c.

De ce qui suffit ou ne suffit pas pour la Rime.

La rime tant masculine que féminine est d'autant plus parfaite qu'il y a plus de ressemblance dans les sons qui la forment. Ainsi quoique *plaisir* rime bien avec *soupir*, & *prudence* avec *récompense*, cependant *plaisir* rime encore mieux avec *désir*, & *prudence* avec *providence*, parce qu'outre la conformité des sons *ir* & *ence* essentielle à l'une & à l'autre rime, les consonnes *s* & *d* qui les précèdent sont encore les mêmes : ce qui ajoute un nouveau degré de perfection à la rime.

Quand les syllabes qui forment la rime, c'est-à-dire, la dernière pour la rime masculine, & la pénultième pour la rime féminine, commencent par une voyelle, il est nécessaire, si elles ne sont pas les premières du mot, qu'elles soient précédées d'un autre voyelle : comme on peut le reconnoître dans les mots *li-en*, *nati-on*, *préci-eux*, *artifici-elle*, *vertu-euse*, *sci-ence*, &c.

Or il faut, pour la plus grande perfection de la rime de ces syllabes, que non-seulement elles soient précédées des mêmes voyelles, mais encore que les consonnes qui précèdent ces voyelles, soient les mêmes ou aient le même son. Ainsi *lien* qui rime avec *gardien*, rimera encore mieux avec *italien*, *nation* qui rime avec *union*, rimera mieux avec *ambition* ;

précieux qui rime avec *curieux*, rimera mieux avec *audacieux*; *artificielle* qui rime avec *citadelle* & *matérielle*, rimera beaucoup mieux avec *essentielle*; *vertueuse* qui rime avec *fameuse* & *monstrueuse*, rimera mieux avec *impétueuse*; *science* qui rime avec *espérance* & *confiance*, rimera beaucoup mieux avec *patience*, &c.

On appelle rime riche ou heureuse, celle qui est formée par la plus grande uniformité de sons; & rime suffisante ou commune, celle qui n'a rien de plus que les sons essentiels.

Il arrive même que les sons essentiels à la rime ne suffisent pas en bien des occasions, & qu'il faut encore y ajouter le son des consonnes ou des voyelles précédentes. Ainsi *liberté* ne rimerait pas avec *aimé*, quoique l'*e* fermé soit le son final de l'un & de l'autre mot; ni *créa* avec *allia*, quoiqu'ils aient tous les deux la voyelle *a* pour dernière syllabe.

Les sons essentiels à la rime ne suffisent pas, quand ils ne sont ni assez pleins ni assez marqués, ou qu'ils se trouvent à la fin d'un grand nombre de mots, parmi lesquels on peut aisément choisir ceux dont la rime a plus de convenance.

Les sons essentiels à la rime suffisent, quand ils sont pleins, ou qu'ils se trouvent dans des monosyllabes, ou qu'ils ne sont précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles, que dans un très-petit nombre de mots.

I. Les sons que l'on appelle pleins, sont ceux de l'a & de l'o, des e ouverts; des voyelles composées ai, ei, oi, au, eau, eu, & ou, des voyelles nasales an, am, en, em, in, im, ain, ein, aim, on, om, un, um, des voyelles longues, des diphtongues, ie, io, ui, ieu, ien, ion, oin, & des voyelles suivies de plusieurs consonnes semblables ou différentes. Ainsi *combats* rimera avec *embarras*, *fatale* avec *inégaie*, *repos* avec *héros*, *parole* avec *immole*, *progrès* avec *succès*, *mer* avec *enfer*, *ouvert* avec *offert*, *même* avec *extrême*, *jamais* avec *parfaits*, *maître* avec *paraître*, *reine* avec *peine*, *tableau* avec *fardeau*, *rigoureux* avec *cheveux*, *bonheur* avec *ardeur*, *courroux* avec *généoux*, *venin* avec *dessain*, *pardon* avec *leçon*, *commun* avec *importun*, *lumière* avec *carrière*, *vouloir* avec *sçavoir*, *ennui* avec *aujourd'hui*, *conduite* avec *poursuite*, *entretiens* avec *conviens*, *témoin* avec *besoin*, *horrible* avec *sensible*, *injure* avec *murmure*, &c.

Le son de l'a n'est plein & suffisant pour la rime, que quand il est dans la pénultième syllabe du mot, ou qu'étant dans la dernière, il est suivi de quelque consonne, comme dans *agréable*, *savorable*, *état*, *sénat*, *trépas*, *soldats*, *remparts*, *étendarts*. Mais s'il est la dernière lettre du mot, comme dans toutes les troisièmes personnes du singulier du prétérit des verbes de la première conjugaison, il faut qu'il soit

précédé de la même consonne ou de la même voyelle. Ainsi *condamna* rimeroit avec *donna*, mais non pas avec *tomba*, *marcha*, *confia*, ni avec d'autres où l'*a* ne seroit pas précédé d'une *n*.

Quoique le son de la rime en *ant* ou en *ent*, soit plein, néanmoins à cause du grand nombre de mots où elle se trouve, on ne doit faire rimer ensemble que ceux où *ant* & *ent* sont précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles. Ainsi *diamant* ne rimeroit bien qu'avec un mot terminé en *mant* ou *ment*, comme *égarement*; & *suppliant* ne rimeroit bien qu'avec un mot terminé en *iant*, comme *criant*, &c.

Par la même raison *eu* & *on* précédés d'une consonne ne riment pas bien avec *eu* & *on* précédés de la voyelle *i*. Ainsi *heureux* ne rime pas bien avec *ambitieux*; ni *moisson* avec *passion*; mais *heureux* rimerá avec *courageux*, *moisson* avec *trahison*, *ambitieux* avec *furieux*, & *passion* avec *religion*.

Les voyelles qui n'ont pas un son plein, sont l'*é* fermé, ou seul, comme dans *beauté*; ou suivi des consonnes *s*, *z*, & *r*, comme dans *beautés*, *aimez*, *aimer*; l'*i* & l'*u*, ou seuls, comme dans *ami*, *vertu*; ou suivis d'une consonne qui n'en allonge pas sensiblement le son, comme dans *amis*, *vertus*, *habit*, *tribut*, &c. Et ces voyelles ne pourront former de bonnes rimes masculines qu'autant qu'elles seront

feront précédées des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles. Ainsi *beauté* ramera bien avec *divinité*, *beautés* avec *divinités*, *aimez* avec *animez*, *aimer* avec *animer*, *pitié* avec *amitié*, *ami* avec *endormi*, *vertu* avec *combattu*, *amis* avec *endormis*, &c.

On peut donner pour regle générale que quand les rimes masculines sont bonnes ou suffisantes, elles sont encore meilleures, en devenant féminines par l'addition de l'*e* muet; parce qu'outre la nouvelle conformité de son que l'*e* muet y ajoute, il oblige encore d'appuyer d'avantage sur la pénultième syllabe, & en rend par-là le son plus plein qu'il n'étoit auparavant. Par exemple, si *consacré* & *révéré*, *soupir* & *desir*, *sujet* & *discret*, *interdit* & *petit* riment bien; *consacrée* & *révérée*, *soupire* & *desire*, *sujette* & *discrete*, *interdite* & *petite*, rimeront encore mieux.

Mais de ce que les rimes féminines sont bonnes; *puissante* & *chancelante*, *heureuse* & *furieuse*; il ne s'ensuit pas que les rimes semblables masculines le soient aussi: car *puissant* rimerait mal avec *chancelant*, & *heureux* avec *furieux*, comme nous l'avons observé plus haut.

II. On ne cherche pas une si grande conformité de son, quand on fait rimer un monosyllabe avec un autre monosyllabe, ou avec un mot de plusieurs syllabes. Il suffit que le son essentiel à la rime s'y trouve. Ainsi *loi* ri-

mera avec *foi* & avec *effroi*, pas avec *bas* & avec *états*, paix avec *faix* & avec *jamais*, mis avec *pris* & avec *sortis*, dit avec *esprit*, vous avec *louis* & avec *courroux*, &c. & par la même raison il n'y a rien d'irrégulier dans la rime de ces deux vers.

Lui que fu fis languir dans des tourments honteux ;
Lui dont l'aspect ici te fais baïsser les yeux.

III. Quand il n'y a qu'un très-petit nombre de mots où les sons essentiels à la rime soient précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles, cette rareté dispense des règles que nous venons d'établir, & autorise à se contenter de rimes suffisantes. Ainsi parce qu'il n'y a que très-peu de mots terminés en *pir*, on fait rimer *soupir* avec *desir* ; & on fait rimer *trahir* avec *obéir*, à cause du petit nombre de mots où *ir* est précédé des mêmes voyelles.

Cette licence ne peut regarder qu'un très-petit nombre de mots terminés en *u*, *us*, *ut*, *is*, *it*, & *ir*, encore faut-il en user avec beaucoup de ménagement, & quand on y est absolument forcé par la disette de la rime.

Mais à l'égard des mots terminés en *é* fermé seul ou suivi des lettres *s*, *z*, *r*, & en *i* seul, le nombre en est si grand, qu'on ne doit jamais se dispenser de les faire rimer par les consonnes ou voyelles qui précèdent l'*e* & l'*i*. Ainsi quel-

que beaux que soient ces vers pour le sens ;
ils péchent par la rime.

Un juge incorruptible y rassemble à ses pieds
Ces immortels esprits que son souffle a créés.

Ayez pitié d'un cœur de soi-même ennemi ,
Moins malheureux cent fois, quand vous l'avez hai.

La terminaison en *ai* des prétérits de l'indicatif des verbes de la première conjugaison, des futurs de tous les verbes, & du présent de l'indicatif du verbe *avoir*, ayant le son de l'*é* fermé, on peut fort bien la faire rimer avec un mot terminé en *é* fermé, comme dans ces vers,

Vaincu, chargé de fers, de regret consumé,
Brulé de plus de feux que je n'en allum*ai* . . .

Mon oncle, foyez sûr que je ne partir*ai*,

Qu'après vous avoir vu bien cloué, bien muré.

Non, je ne prétends plus demeurer engagé,

Pour un cœur où je vois le peu de part que j'*ai*.

La rime féminine de l'*é* fermé ne doit pas être moins parfaite que la masculine, & il n'y a guere de poètes qui n'observent pas les mêmes règles à l'égard de l'une & de l'autre. Ainsi *aimée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *mée*, & *confiée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *iée*.

Il n'en est pas de même des rimes féminines en *ie* & en *ue* que l'on emploie quelquefois

fans qu'elles soient précédées des mêmes consonnes , comme dans ces vers ,

O Ciel ! pourquoi faut-il que ta secrete envie
Ferme à de tels héros le chemin de l'Asie.

Polinice , Seigneur , demande une entrevue :
C'est ce que d'un héraut nous apprend la venue.

Les mots terminés en *ui* , *ue* , *uis* , *uit* ,
vent toujours rimer avec des mots qui aient
la même terminaison , & le son de la diph-
tongue *ui* étant assez plein de lui-même , il
n'est pas nécessaire qu'elle y soit précédée des
mêmes consonnes.

*En quelles occasions il faut faire accorder la rime
avec l'orthographe.*

Quoique nous ayions dit plus haut qu'il
n'étoit pas nécessaire , pour la validité de la
rime , que les dernières syllabes des mots s'é-
crivissent avec les mêmes lettres , & qu'il
suffisoit qu'elles produisissent le même son ; il
y a néanmoins quelques occasions où l'ortho-
graphe doit s'accorder avec la rime.

I. Un mot terminé par une *s* , par une *x* ,
ou par un *z* , ne rimeroit pas avec un mot
qui ne seroit pas terminé par l'une des trois
lettres. Ainsi *aimable* ne rimeroit pas avec *fa-
bles* , ni *discours* avec *jour* , ni *vérité* avec *vani-
tés* ou *meritez* , ni *genou* avec *vous* ou *courroux* ;

ni *cheveux* avec *heureux*, &c. Et la rime de ces deux vers est défectueuse,

Oui, vraiment, ce visage est encor fort mettable :
S'il n'est pas des plus beaux, il est des agréables.

Mais il n'est pas nécessaire que les mots dont la rime est terminée par l'une de ces trois lettres, soient du nombre pluriel, ni que ce soit la même lettre qui les termine. Ainsi *le discours* rimerà avec *les jours*, *célestes* avec *tu détestes*, *le nez* avec *vous donnez*, *vanités* avec *méritez*, *vous* avec *courroux*, *paix* avec *jamais*, *loix* avec *rois*, &c.

II. Quoique l'*r* ne se prononce pas à la fin des vers, dans les mots terminés en *er* avec l'*é* fermé, cependant ils ne doivent rimer qu'avec des mots également terminés en *er*, comme dans ces deux vers,

Un ennemi si noble a sçu m'encourager :
Je suis venu chercher la gloire & le danger.

III. On ne fait guere rimer une personne de verbe terminée en *ois* ou en *oit* ayant le son de l'*é* ouvert, avec un mot qui auroit le même son, mais qui s'écriroit différemment, comme *j'aimois* avec *jamais*, *manquoit* avec *banquet*. Il faut ordinairement recourir à une autre personne de verbe terminée par les mêmes lettres : comme dans ces deux vers,

Et sans trop s'enquérir d'où la laide venoit,
Il sçut, c'en fut assez, l'argent qu'on lui donnoit.

IV. Les troisiemes personnes du pluriel des verbes , terminées en *ent* ou en *oient* , ne doivent jamais rimer qu'avec d'autres troisiemes personnes de verbes qui aient les mêmes terminaisons. Ainsi *ils disent* ne rimeroit pas avec *marchandise* , ni *fassent* avec *surface* : mais *disent* rimeroit bien avec *lisent* , & *fassent* avec *effacent*.

V. Les mots terminés par *anc* & *ang* , ne riment ordinairement au singulier qu'avec des mots qui aient l'une ou l'autre terminaison , comme dans ces deux vers ,

Remplissez les autels d'offrandes & de sang ,
Des victimes vous-même interrogez le flanc.

VI. Quand un mot est terminé par un *t* , il ne peut rimer qu'avec un mot qui soit aussi terminé par un *t* ou par un *d*. Ainsi *hasard* ramera avec *départ* , *verd* avec *couvert* , *nid* avec *finit* , *accord* avec *fort* , *sourd* avec *court* , &c. comme dans ces deux vers ,

Sur l'argent , c'est tout dire , on est déjà d'accord :
Ton beau pere futur vuide son coffre-*fort*.
& dans ceux-ci ,

Vous voyez quel effroi me trouble & me *confond*.
Il parle dans mes yeux , il est peint sur mon *front*.

VII. On fait rimer ensemble tous les mots dont la dernière syllabe a le son de la voyelle nazale *in* , de quelque maniere qu'elle s'écrive. Ainsi *divin* ramera avec *humain* , *sain* ,

deffein , & chacun de ces mots rimera avec les autres , comme dans ces vers ,

Je n'y puis plus tenir , j'enrage , & mon *deffein*
Est de rompre en visiere à tout le genre humain.

Déjà d'un plomb mortel plus d'un brave est atteint ,
Sous les fougueux courriers l'onde écume & se *plaint*.

V-III. Quand les mots sont terminés par une *s* ou par un *x* , la convenance des consonnes ou des voyelles précédentes ne s'exige plus avec la même sévérité. Il suffit que les dernières syllabes aient le même son. Ainsi *combats* rimera avec *trépas* , *rangs* avec *tyrans* , *effets* avec *satisfaits* , *héros* avec *travaux* , *balcons* avec *féconds* , *dehors* avec *accords* , *jours* avec *sourds* & *courts* , &c.

IX. Enfin , hors les circonstances que nous venons d'expliquer , on peut faire rimer ensemble toutes les consonnes & voyelles qui ont le même son , quelque différentes qu'elles puissent être par le caractère. Ainsi *être* rimera avec *connoître* & *maître* , *race* avec *terrasse* , *contraire* avec *frere* , *chose* avec *cause* , &c.

X. L'l mouillée ne peut jamais rimer avec l'l simple. Ainsi *travail* ne rimerait pas avec *cheval* , ni *merveille* avec *nouvelle* , ni *famille* avec *tranquille* , &c.

Rime d'un mot avec lui-même.

Un mot ne peut pas rimer avec lui-même ,

à moins qu'il ne soit pris dans des significations différentes. Ainsi la rime de ces deux vers est irrégulière ,

Les chefs & les soldats ne se connoissent *plus*.

L'un ne peut commander, l'autre n'obéit *plus*.

au lieu qu'il n'y a rien de répréhensible dans les rimes des vers suivans ,

Prends-moi le bon parti. Laisse-là tous les *livres*.

Cent francs au denier cinq combien font-ils ? vingt *livres* :

Cependant, par un fort que je ne conçois *pas*,

Votre douleur redouble & croit à chaque *pas*.

Quand notre hôte charmé, m'avisant sur ce *point*,

Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez *point* ?

Pour sçavoir où la belle est *allée*,

Va-t-en chercher par-tout. J'attends dans cette *allée*,

Suffit, j'en suis *quitte*.

Après ce que j'ai dit, souffrez que je vous *quitte*.

Il est vrai, cher Crispin ; mais enfin tu sçais *bien*

Que cela ne fait pas presque le quart du *bien*.

Rime d'un simple avec son composé.

Un mot simple ne rime pas avec son composé, comme *ami* avec *ennemi*, *écrire* avec *souscrire*, *voir* avec *prévoir*, *mettre* avec *remettre*, *faire* avec *défaire*, &c. Ainsi la rime de ces deux vers ne peut passer qu'à la faveur de la pensée ,

Je connois trop les grands ; dans le malheur *amis* ;

Ingrats dans la fortune, & bien-tôt *ennemis*.

A l'égard

A l'égard des composés d'un même mot, on peut les faire rimer ensemble, lorsque leurs significations n'ont point de rapport, comme dans ces deux vers,

Dieu punit les forfaits que leurs mains ont *commis* ;
Ceux qu'ils n'ont point vengés, & ceux qu'ils ont *permis*.

Rime de l'é fermé avec l'è ouvert.

L'é fermé ne rime pas avec l'è ouvert. Ainsi l'oreille est blessée de la rime des mots terminés en *er* avec l'é fermé, comme *aimer*, *triumpher*, *mériter*, *chercher*, *confier*, &c. avec les mots terminés en *er* avec l'è ouvert, comme *la mer*, *l'enfer*, *Jupiter*, *cher*, *fier*, &c. Ce défaut se trouve dans les vers suivants,

Hé bien, brave Acomat, si je leur suis si *cher* ;
Que des mains de Roxane ils viennent m'*arracher* ;

Attaquons dans leurs murs ces Conquérants si *fiers* ;
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres *foyers*.

De même les oreilles délicates auront peine à accorder la rime de *terre* avec celle de *pere*, quoi qu'en puisse dire l'auteur de ces deux vers,

La main, la même main qui ta rendu ton *pere* ;
Dans ton sang odieux pourroit venger la *terre*.

non pas parce qu'il y a deux *rr* dans *terre*, & qu'il n'y en a qu'une dans *pere*, mais parce que l'*e* est fort ouvert dans *terre*, & qu'il n'est

qu'un peu ouvert dans *pere*, ce qui fait deux sons différens.

En sorte que par cette raison *terre* ne rimerz bien qu'avec des mots où l'*e* fera fort ouvert, tels que *guerre* ou *tonnerre*, comme dans les vers suivans du même auteur,

Et ce peuple autrefois, vil fardeau de la *terre*,
Semble apprendre de nous le grand art de la *guerre*.

Ce peuple de vainqueurs armés de son *tonnerre*,
A-t-il le droit affreux de dépeupler la *terre*.

Rime des voyelles longues avec les voyelles breves.

Les voyelles longues, soit qu'elles se trouvent dans la dernière syllabe des vers masculins, ou dans la pénultième des vers féminins, rime mal avec les voyelles breves, comme *mâle* avec *cabale*, *intérêt* avec *objet*, *conquête* avec *coquette*, *dépôt* avec *dévoit*, *côte* *grotte*, *fantôme* avec *homme*, *trône* avec *cou-ronne*, *gîte* avec *visite*, &c. Ainsi la rime de ces vers n'est pas tout-à-fait exacte,

Je l'instruirai de tout, je t'en donne *parole*,
Mais songe seulement à bien jouer ton *rôle*.

Si ce n'est pas assez de vous céder un *trône*,
Prenez encor le mien, & je vous l'*abandonne*.

Cependant une voyelle breve peut absolument rimer avec une longue, quand elle a de sa nature un son assez plein, & que la différence du bref au long n'étant pas trop sensible,

elle peut être facilement aidée & corrigée par la prononciation : ce qui regarde principalement les voyelle *a* & *ou*. Ainsi quoiqu'elles soient breves dans les mots *préface* & *tout*, M. Despreaux a fait rimer ces mots avec *grace* & *gôit*, où elles sont longues, dans ces vers,

Un auteur à genoux dans une humble *préface*,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander *grace*.

Aimez-vous la muscade ? On en a mis par-tout.
Sans mentir, ces pigeons ont un merveilleux *gôit*.

Au reste, c'est à l'oreille à juger si les voyelles longues & breves peuvent ou ne peuvent pas former de bonnes rimes.

Rime des Hémistiches.

Un vers est défectueux, quand le premier hémistiche rime ou a quelque convenance de son avec le dernier, comme dans ceux-ci,

Il ne tiendra qu'à *toi* de partir avec *moi*.

Allez, vous êtes *fou* dans vos transports *jaloux*,

Je suis rustique & *fier*, & j'ai l'ame *grosiere*.

Il en est que le ciel guida dans cet empire,

Moins pour nous conquérir, qu'afin de nous *instruire*.

ou quand le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier du vers qui le précède, comme dans ceux-ci,

Un fiacre me couvrant d'un déiuge de boue,
Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue;

Et voulant me sauver , des porteurs inhumains ,
De leur maudit bâton me donnent dans les reins.

ou quand le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier hémistiche du vers suivant , comme dans ceux-ci ,

Il faut pour les avoir employer notre *soin* :

Ils sont à moi du *moins*, tout autant qu'à mon frere.

ou quand les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent riment ensemble , comme dans ceux-ci ,

Sinon demain *matin* , si vous le trouvez bon ,
Je mettrai de ma *main* le feu dans la maison.

Mais c'est quelquefois une beauté , lorsque par figure on se sert ou des mêmes rimes , ou des mêmes mots dans les deux hémistiches , ou qu'on répète même l'hémistiche , comme dans ces vers ,

Tantôt la terre ouvroit ses entrailles profondes ,

Tantôt la mer rompoit la prison de ses ondes.

Là le corps *immortel* à notre ame obéit ,

Ici le corps *mortel* l'aveugle & la trahit.

Qui cherche *vraiment Dieu* , dans lui seul se repose :

Et qui craint *vraiment Dieu* , ne craint rien autre chose.

Quelque grace qu'aient ces consonnantes & ces répétitions , on ne doit les employer qu'avec beaucoup de réserve & de ménagement,

Retranchement de l's dans certains verbes.

On retranche souvent dans les vers, l's finale de la première personne du singulier du présent de l'indicatif & de la seconde de l'imperatif de quelques verbes des trois dernières conjugaisons, principalement de ceux qui ont ces personnes terminées en *ois* & *is*. Et cette licence servira à confirmer que l'usage d'écrire en prose quelques-uns de ces mêmes personnes sans *s*, avoit été vraisemblablement introduit par les poètes qui y laissent ou retranchent l's finale, selon qu'elle leur est nécessaire ou non, pour la liaison des mots ou pour la justesse de la rime.

Il semble qu'on ne peut mieux le prouver, qu'en faisant voir par des exemples, que pour observer des règles indispensables de la versification, un poète emploie avec l's finale, un verbe qu'un autre emploie sans *s*, & que souvent le même auteur admet ou n'admet pas l's dans le même verbe. Ainsi M. Despreaux qui écrit *crois* avec une *s*, pour le faire rimer avec *doigts*, dans ces deux vers,

Mais moi qui dans le fond sçais bien ce que j'en *crois* ;
 Qui compte tous les jours vos défauts par mes *doigts*.
 l'écrit sans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer
 avec *moi*.

En les blâmant enfin , j'ai dit ce que j'en crois ;
Et tel qui me reprend en pense autant que moi.

Racine écrit *vois* avec une *s* , pour le faire rimer avec *fois* , dans ces deux vers ,

Depuis cinq ans entiers , chaque jour je la *vois* ;
Et crois toujours la voir pour la première fois.

& sans *s* dans ceux-ci , pour le faire rimer avec *moi*.

Vous ne répondez point ? Perfide , je le *voi* ,
Tu comptes les moments que tu perds avec moi.

Moliere écrit *je dis* avec une *s* , pour le lier avec la voyelle suivante dans ce vers ,

Je te le *dis* encor , je sçaurai m'en venger.

& sans *s* dans ceux-ci , pour le faire rimer avec *étourdi*.

Un brouillon , une bête , un brusque , un étourdi ,
Que sçais-je ? un ... cent fois plus encor que je ne *di*.

Je *sçais* est employé avec une *s* dans les vers suivants ,

Je ne *sçais* où je vais , je ne *sçais* où je suis. *Rac.*
Je *sçais* où je lui dois trouver des défenseurs. *Id.*

Je *sçais* où git le lievre , & ne puis sans travail ,
Fournir en un moment d'hommes & d'attirail. *Mol.*

il est employé sans *s* dans ceux-ci , pour rimer avec *bleffé* ,

Monfieur, ce galant homme a le cerveau bleffé,

Ne le fçavez-vous pas ?

Je fçai ce que je fçai. Mol,

Dois avec une s ,

Apprends-moi fi je *dois* ou me taire ou parler. Desp.

J'ignore, dites-vous, de quelle humeur il est,

Et *dois* auparavant confuiter, s'il vous plait. Mol,

Doi fans s ,

Sans parents, fans amis, fans espoir que fur moi,

Je puis perdre fon fils, peut-être je le *doi*. Rac.

Celle-ci peut-être aura de quoi

Te plaire. Accepte-la pour celle que je *doi*. Mol,

Regois avec une s ,

Je *regois* à ce prix l'amitié d'Alexandre. Rac.

Reçoi fans s ,

Je ne puis t'exprimer l'aife que j'en *reçoi*.

Et que me diriez-vous, Monsieur, fi c'étoit moi ? Mol,

J'averti & je frémi fans s

Vifir, songez à vous, je vous en *averti*,

Et fans compter fur moi, prenez votre parti. Rac.

Ah! bons Dieux, je *frémi*.

Pandolfe qui revient! fût-il bien endormi! Mol.

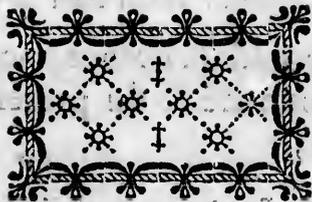
Moliere a pouffé la licence encore plus loin,
puiſqu'il a retranché l's du prétérit *je vis* dans
ces deux vers,

Hélas! fi vous fçaviez comme il étoit ravi,

Comme il perdit fon mal, fi-tôt que je le *vi*!

Ce peu d'exemples suffira pour donner lieu de juger que ce retranchement de l's est une licence poétique, & qu'il est plus régulier, comme nous avons dit, de ne pas l'admettre dans la prose.

Il est bon d'observer, avant que de finir cet article, que la plupart des regles que nous venons d'établir, sur-tout de celles qui regardent la césure & la rime, ne sont que pour la plus grande perfection des vers, & qu'elles ne doivent pas toujours être prises à la rigueur. Outre qu'il est quelquefois permis d'en sacrifier quelques-unes à une belle pensée, les vers doivent être plus ou moins parfaits à proportion que le sujet que l'on traite est plus ou moins relevé. Ainsi dans les Comédies, dans les Fables, dans les Contes, & autres pieces d'un style simple & familier, on ne doit pas exiger que les vers soient aussi harmonieux & aussi réguliers que dans les Poèmes épiques, dans les Tragédies, dans les Satyres, & autres pieces d'un style noble & sérieux.



ARTICLE III.



ARTICLE III.

Du mélange & de la combinaison des vers les uns à l'égard des autres.

LE mélange des vers les uns avec les autres, peut se considérer, ou par la rime, ou par le nombre des syllabes dont ils sont composés; c'est-à-dire, que dans les différents ouvrages de poésie, les rimes masculines sont mêlées avec les féminines, & souvent les grands avec les petits vers.

Il n'y a point d'ouvrage en vers où les rimes masculines ne soient mêlées avec les féminines, & qui par conséquent ne soit composé de vers masculins & de féminins.

Mais il n'est pas également nécessaire que les vers d'un ouvrage ou d'une pièce, soient toujours d'une même longueur ou d'un même nombre de syllabes.

On observe généralement aujourd'hui de mêler les rimes masculines & féminines de manière que deux différentes rimes de même espèce ne se trouvent jamais ensemble dans une même suite de vers; c'est-à-dire, qu'une rime masculine ne peut être suivie que de la rime masculine qui y répond, ou d'une rime féminine: ce qui n'étoit point pratiqué par

les anciens poëtes qui mêloient toutes les rimés au hafard , & comme elles se préfentoient , comme on le voit dans Marot.

Le mélange des vers par rapport au nombre de syllabes , n'est pas réglé : il dépend ordinairement du goût & de la volonté du poëte.

Suivant les différentes manieres dont on peut arranger les rimes masculines & féminines , on les divise en rimes suivies & en rimes entremêlées.

Les rimes sont appellées suivies , lorsqu'après deux rimes masculines , il s'en trouve deux féminines ; ensuite deux masculines , & ainsi de suite comme dans ces huit vers ,

On ne m'a jamais vu , surpassant mon pouvoir ,
 D'une indiscrete main profaner l'encensoir :
 Et périsse à jamais l'affreuse politique ,
 Qui prétend sur les cœurs un pouvoir despotique ,
 Qui veut , le fer en main , convertir les mortels ,
 Qui du sang hérétique arrose les autels ,
 Et suivant un faux zele , ou l'intérêt pour guides ,
 Ne sert un Dieu de paix que par des homicides.

Les rimés sont entremêlées , lorsqu'une rime masculine est séparée de celle qui y répond , par une ou deux rimes féminines ; ou lorsqu'entre une rime féminine & sa semblable , il se trouve une ou deux rimes masculines , comme dans ces exemples ,

Vous , qui ne connoissez qu'une crainte fervile ,
 Ingrats , un Dieu si bon ne peut-il vous charmer ?

Est-il donc à vos cœurs , est-il si difficile
Et si pénible de l'aimer ?

Dieu parle , & nous voyons les trônes mis en poudre ,
Les chefs aveuglés par l'erreur ,
Les soldats consternés d'horreur ,
Les vaisseaux submergés , ou brûlés par la foudre.

Lorsque les rimes sont suivies , les vers sont ordinairement du même nombre de syllabes. Ainsi les vers que l'on appelle suivis , sont ceux qui ont communément le même nombre de syllabes , & dont les rimes sont suivies.

Lorsque les rimes sont entremêlées , les vers sont quelquefois du même nombre de syllabes , mais le plus souvent ils ne le sont pas ; & on appelle vers entremêlés , ceux qui sont composés de divers nombres de syllabes , & dont les rimes sont entremêlées.

On ne fait guere que de quatre sortes de vers suivis ; sçavoir ,

I. Les vers de douze syllabes ou alexandrins que l'on emploie ordinairement dans les Poemes héroïques , dans les Tragédies , les Eglogues , les Elégies , les Satyres , &c.

II. Les vers de dix syllabes ou communs , qui sont en usage dans les ouvrages d'un style naïf & familier , tels que sont les Epîtres & les Allégories de Rousseau.

III. On fait encore des vers suivis de huit syllabes : mais l'usage en est assez rare , & on ne s'en fert guere dans des sujets sérieux.

Si l'on fait quelquefois des vers suivis de sept, de six, ou d'un moindre nombre de syllables, ce n'est que dans des pieces badines & de caprice.

IV. Une autre sorte de vers suivis qui est fort belle, quoiqu'elle ne soit pas fort ordinaire, est de mettre alternativement, un vers de six syllables à la suite d'un grand vers avec des rimes suivies.

Le principal défaut que l'on doit éviter dans les vers suivis, est de faire rimer deux vers masculins avec deux vers masculins, quand ils ne sont séparés que par deux vers féminins; ou deux vers féminins avec deux vers féminins, quand ils ne sont séparés que par deux vers masculins: comme on voit que dans ces six vers, les deux premiers féminins riment avec les deux derniers qui sont aussi féminins.

Par les mêmes serments Britannicus se lie,
 La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie:
 Mais ses levres à peine en ont touché les bords,
 Le fer ne produit point de si puissants efforts,
 Madame, la lumiere à ses yeux est ravie,
 Il tombe sur son lit sans chaleur & sans vie.

La consonnance ou la convenance des sons dans les rimes masculines & féminines qui se suivent, produit encore un effet désagréable à l'oreille, comme dans ces quatre vers.

Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
 Ne font que faux brillants, & que morceaux de verre.
 Un injuste guerrier, terreur de l'univers,
 Qui sans sujet courant chez cent peuples divers....

Des Stances.

Les rimes entremêlées s'emploient plus ordinairement dans les stances qu'ailleurs.

On appelle *Stance*, ou quelquefois *Strophe*, un certain nombre de vers après lesquels le sens est fini & complet.

Le nombre des vers qui peuvent composer une stance n'est pas fixe : mais il ne doit pas être moindre que de quatre, & communément il ne s'y en trouve guere plus de dix.

La mesure des vers qui entrent dans une stance n'est pas plus fixe que le nombre. Ils peuvent être tous d'une même sorte, c'est-à-dire, avoir un même nombre de syllabes, comme douze, dix, huit, & sept ; ou l'on peut y mêler diverses sortes de vers par rapport au nombre de syllabes, sans autre regle que le goût & la volonté du poete : ce qui fait qu'en considérant les stances par le mélange des rimes, par le nombre des vers & par le nombre des syllabes de chaque vers, on peut les varier en une infinité de sortes, dont nous pourrions développer les combinaisons, sans entrer dans des calculs immenses qui ne seroient d'aucune utilité au Lecteur, & ne manqueroient pas de l'ennuyer,

Une stance n'est proprement appelée *stance*, que quand elle est jointe à d'autres : mais si elle est seule, elle emprunte ordinairement son nom du nombre de vers dont elle est composée : en sorte qu'on l'appelle *Quatrain*, si elle est de quatre vers, *Sixain*, si elle est de six, & quelquefois, en la considérant par le sujet, on l'appelle *Epigramme* ou *Madrigal*.

On donne souvent le nom d'Ode à une suite de stances sur un même sujet.

Quand les stances d'un même ouvrage ont un même nombre de vers, un même mélange de rimes, & que le nombre des syllabes de chaque vers s'y trouve également distribué, on les appelle stances régulières.

Au lieu qu'elles sont appelées irrégulières, si elles sont différentes les unes des autres, ou par le nombre des vers, ou par le mélange des rimes, ou par le nombre des syllabes de chaque vers.

Il est encore nécessaire, pour la perfection des stances, que celles qui sont faites sur un même sujet, commencent & finissent par les mêmes rimes ; c'est-à-dire, que si la première stance commence par une rime féminine, & finit par une rime masculine, la seconde doit aussi commencer par une rime féminine & finir par une rime masculine, & ainsi des autres. D'où il arrive que quand une stance commence & finit par une même rime, comme

par une rime féminine, celle qui est après commençant aussi par une rime féminine, il se trouve deux différentes rimes de même espece à la suite l'une de l'autre : ce qui n'est pas contraire à la regle que nous avons établie pages 57. & 58. parce que chaque stance doit être considérée séparément, & comme détachée de celle dont elle est suivie.

Le dernier vers d'une stance ne doit jamais rimer avec le premier de la stance suivante.

Enfin c'est une regle indispensable que le sens finisse avec le dernier vers de chaque stance : en quoi les stances françaises sont plus parfaites que les stances latines où le sens est très-souvent continué de l'un à l'autre.

Les stances considérées par le nombre des vers dont elles sont formées, peuvent se diviser en stances de nombre pair, & en stances de nombre impair.

Les stances de nombre pair, sont celles qui sont composées de quatre, de six, de huit ou de dix vers.

Les stances de nombre impair, sont celles qui sont composées de cinq, de sept ou de neuf vers.

Comme nous avons dit que le mélange des vers par rapport au nombre des syllabes, étoit arbitraire dans les stances, les regles que nous allons donner pour chaque espece de stances, regarderont principalement le mélange des rimes.

REGLES POUR LES STANCES**DE NOMBRE PAIR.****I. Stances de quatre vers.**

Les rimes peuvent s'entremêler de deux manières dans les stances de quatre vers ou dans les quatrains.

1. On fait rimer le premier vers avec le troisième, & le second avec le quatrième, comme dans cette stance,

Combien avons-nous vu d'éloges unanimes,
 Condamnés, démentis par un honteux retour !
 Et combien de héros glorieux, magnanimes,
 Ont vécu trop d'un jour !

2. On fait rimer le premier avec le quatrième, & le second avec le troisième, comme dans cette stance,

Insensés ! notre ame se livre
 A de tumultueux projets :
 Nous mourons sans avoir jamais
 Pu trouver le moment de vivre.

II. Stances de six vers.

La stance de six vers, ou le sixain, n'est autre chose qu'un quatrain auquel on ajoute deux vers d'une même rime.

Ces deux vers d'une même rime se mettent pour l'ordinaire au commencement, & alors il doit y avoir un repos à la fin du troisième

sième vers ; c'est-à-dire , que le sens y doit finir de maniere que l'oreille puisse s'y arrêter : ce qui donne beaucoup d'harmonie aux stances de six vers.

Du reste on y entremêle les rimes des quatre derniers vers comme dans les quatrains : ce qu'on reconnoitra dans les deux stances suivantes ,

Renonçons au stérile appui
Des grands qu'on adore aujourd'hui ;
Ne fondons point sur eux une espérance folle ;
Leur pompe indigne de nos vœux ,
N'est qu'un simulacre frivole ,
Et les solides biens ne dépendent pas d'eux.
O Dieu ! que ton pouvoir est grand & redoutable !
Qui pourra se cacher au trait inévitable ,
Dont tu poursuis l'impie au jour de ta faveur ?
A punir les méchants ta colere fidelle ,
Fait marcher devant elle
La mort & la terreur.

Quelquefois les deux vers de même rime se mettent à la fin de la stance : alors le repos n'est pas nécessaire à la fin du troisième vers , & le mélange des rimes dans les quatre premiers vers , est le même que dans les quatre derniers des stances précédentes , comme dans celles-ci ,

Seigneur , dans ton temple adorable
Quel mortel est digne d'entrer ?
Qui pourra , grand Dieu , pénétrer
Dans ce séjour impénétrable ,

Où les saints inclinés d'un œil respectueux ;
 Contéplent de ton front l'éclat majestueux ?
 Seigneur, de qui je tiens la couronne & la vie,
 L'une & l'autre sans toi, par un fils inhumain
 Me va bien-tôt être ravie :
 Viens donc à mon secours ; prends ma défense en main ;
 Entends mes tristes cris, vois ma peine excessive,
 Et prête à ma priere une oreille attentive.

III Stances de huit vers.

Les stances de huit vers ne sont ordinairement que deux quatrains joints ensemble, dans chacun desquels les vers sont entremêlés comme nous l'avons déjà dit : le repos doit s'y trouver à la fin du premier quatrain, comme dans cette stance.

Venez ! nations arrogantes,
 Peuples vains, & voisins jaloux ;
 Voir les merveilles éclatantes
 Que sa main opere pour nous.
 Que pourront vos liguees formées
 Contre le bonheur de nos jours,
 Quand le bras du Dieu des armées
 S'armera pour notre secours ?

On peut encore dans les stances de huit vers, arranger les rimes de maniere qu'elles commencent ou finissent par deux vers de même rime, & que des six vers qui restent, il y en ait trois sur une rime ; & trois sur une autre : ce qu'il est aisé de s'imaginer sans exemples.

IV. *Stances de dix vers.*

Les stances de dix vers ne sont proprement qu'un quatrain & un fixain joints ensemble, dans chacun desquels les rimes s'entremêlent comme nous venons de le dire.

Ce que ces stances ont de particulier, & ce qui en fait l'harmonie, ce sont deux repos, dont l'un doit être à la fin du quatrième vers, & l'autre à la fin du septième, comme on le verra dans cette stance,

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
 Votre vertu dans tout son jour :
 Voyons comme vos cœurs sublimes
 Du fort soutiendront le retour.
 Tant que sa faveur vous seconde,
 Vous êtes les maîtres du monde
 Votre gloire nous éblouit :
 Mais au moindre revers funeste,
 Le masque tombe, l'homme reste,
 Et le héros s'évanouit.

Regles pour les Stances de nombre impair.

Ces stances doivent nécessairement avoir trois vers sur la même rime, & conformément à la regle que nous avons déjà donnée, on ne doit jamais les mettre de suite. Il faut ou qu'ils soient tous les trois séparés par des rimes différentes, ou qu'au moins il y en ait un séparé des deux autres.

I. *Stances de cinq vers.*

On n'observe dans ces stances que les regles générales que nous avons données pour le mélange des rimes. Le reste est au choix du Poete. En voici un exemple.

Je tâche d'étouffer ces flammes criminelles,
 Qui m'ont fait mépriser votre juste courroux.
 Je déclare la guerre à mes sens infideles,
 Et veux les élever aux choses éternelles :
 Mais je ne puis, mon Dieu, les domter que par vous,

II. *Stances de sept vers.*

Les stances de sept vers commencent par un quatrain à la fin duquel on observe ordinairement que le sens soit fini, comme dans la suivante,

L'hypocrite en fraudes fertile,
 Dès l'enfance est paîtri de fard ;
 Il sçait colorer avec art
 Le fiel que sa bouche distille :
 Et la morsure du serpent
 Est moins aigue & moins subtile
 Que le venin caché que sa langue répand,

III. *Stances de neuf vers.*

La premiere partie de ces stances est un quatrain terminé par un repos, & la seconde partie est une stance de cinq vers, comme dans celle-ci,

Homere adoucit mes mœurs
 Par ses riantes images,

Seneque aigrit mes humeurs

Par ses préceptes sauvages.

En vain d'un ton de Rhéteur ;

Epiétete à son lecteur ,

Prêche le bonheur suprême :

J'y trouve un consolateur

Plus affligé que moi-même.

De quelques ouvrages composés de Stances.

Les principaux de ces ouvrages après l'Ode, sont le Sonnet & le Rondeau, dont il est à propos de parler ici, par ce que ce sont de petites pieces de poésie qui sont encore assez en usage, & qui ont des regles particulieres.

Du Sonnet.

Nous n'avons rien de plus beau dans notre poésie que le sonnet, quand il est bien exécuté. Les pensées doivent y être nobles & relevées, les expressions vives & harmonieuses; & l'on y souffre rien qui n'ait un rapport essentiel à ce qui en fait le sujet. Mais il est assujetti à des regles si gênantes, qu'il est très-difficile d'y réussir, & que nous en avons fort peu de bons.

Il est composé de quatorze vers toujours de la même longueur, & pour l'ordinaire de douze syllabes, quoiqu'on en fasse quelquefois de dix, & même de huit & de sept. Mais ils ont moins de beauté & d'harmonie.

Ces quatorze vers sont partagés en deux quatrains & un fixain.

Les deux quatrains doivent avoir les rimes masculines & féminines semblables, que l'on entremêle dans l'un de la même manière que dans l'autre.

Le fixain commence par deux rimes semblables, & il a après le troisième vers, un repos qui le coupe en deux parties que l'on appelle *Tercets*, c'est-à-dire, stances de trois vers.

Il faut éviter, autant qu'il est possible, que le mélange des rimes dans les quatre derniers vers du fixain, soit le même que dans les quatrains.

On observe encore de n'y pas répéter deux fois le même mot.

M. Despreaux, pour exprimer les règles du sonnet, feint qu'Apollon,

Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois
 Inventà du sonnet les rigoureuses loix,
 Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
 La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
 Et qu'en suite six vers artistement rangés
 Fussent en deux tercets par le sens partagés.
 Sur-tout de ce poème il bannit la licence:
 Lui-même en mesure le nombre & la cadence,
 Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
 Ni qu'un mot déjà ne n'osât s'y remonter.
 Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême.
 Un sonnet sans défauts vaut seul un long poème.

Voici pour premier exemple un sonnet qui exprime la nature du sonnet même.

Doris qui sçait qu'aux vers quelquefois je me plais ;
Me demande un sonnet , & je m'en désespère.

Quatorze vers , grand Dieu ! le moyen de les faire ?
En voilà cependant déjà quatre de faits.

Je ne pouvois d'abord trouver de rime , mais

En faisant on apprend à se tirer d'affaire.

Poursuivons , les quatrains ne m'étonneront guere ;

Si du premier tercet je puis faire les frais.

Je commence au hafard , & si je ne m'abuse ,

Je n'ai pas commencé sans l'aveu de la muse ,

Puisqu'en si peu de temps je m'en tire si net ;

J'entame le second , & ma joie est extrême ,

Car des vers commandés j'acheve le treizieme.

Comptez s'ils font quatorze ; & voilà le sonnet.

Quoique le fameux sonnet de Desbarreaux
soit déjà assez connu , on ne sera peut-être
pas fâché de le trouver encore ici. Il est si beau
pour l'expression & les sentiments , qu'on ne
peut trop le répéter.

Grand Dieu , tes jugemens sont remplis d'équité.

Toujours tu prends plaisir à nous être propice :

Mais j'ai tant fait de mal , que j'amais ta bonté

Ne me pardonnera , qu'en blessant ta justice.

Oui , Seigneur , la grandeur de mon impiété

Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice ;

Ton intérêt s'oppose à ma félicité ,

Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton desir , puisqu'il t'est glorieux ;

Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :

Tonne , frappe , il est temps , rend-moi guerre pour
guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigris :

Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre ,

Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus-Christ ?

Du Rondeau.

Une ingénieuse simplicité fait le caractère propre du rondeau.

Le rondeau né gaulois a la nayveté. *Despr.*

Le rondeau commun est composé de treize vers, qui sont ordinairement de dix syllabes.

Les rimes de ces treize vers doivent être semblables, huit masculines & cinq féminines, ou sept masculines & six féminines.

Après le huitième vers & à la fin du rondeau, il y a un refrain qui n'est autre chose que la répétition d'un ou de plusieurs des premiers mots du premier vers. Mais ce refrain doit être amené avec esprit, & faire un sens avec ce qui le précède.

Comme il ne doit y avoir que trois rimes féminines dans les huit premiers vers, on peut mettre de suite trois vers de rime masculine, qui sont le cinquième, le sixième, & le septième : ce qu'on ne fait pas ordinairement dans les cinq derniers vers.

Le rondeau a deux repos nécessaires, un après le cinquième vers, & l'autre après le premier refrain. Nous en donnerons deux pour exemples, dont le premier contient les règles du rondeau même.

*Ma foi, c'est fait de moi, car Habéau
M'a conjuré de lui faire un rondeau :*

Cela

Cela me met en une peine extrême.

Quoi treize vers, huit en eau, cinq en éme !

Je lui ferois aussi tôt un bateau.

En voilà cinq pourtant en un monceau :

Faisons-en huit en invoquant Brodeau,

Et puis mettons par quelque stratagème,

Ma foi, c'est fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau

Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau :

Mais cependant me voilà dans l'onzième.

Et si je crois que je fais le douzième :

En voilà treize ajustés au niveau !

Ma foi, c'est fait.



A la Fontaine où s'enivre Boileau :

Le grand Corneille & le sacré troupeau

De ces Auteurs que l'on ne trouve guere,

Un bon rimeur doit boire à pleine riguiere

S'il veut donner un bon tour au rondeau.

Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,

Cher Benferade, il faut te satisfaire,

T'en écrire un. Hé ! c'est porter de l'eau

A la Fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau

A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire :

Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,

K.

Papier, dorure, images, caractère,
 Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

De l'Epigramme.

L'Epigramme est une petite piece de vers qui doit être terminée par une pensée vive, ingénieuse & brillante, ou par un bon mot : ce que l'on appelle la chute ou la pensée de l'épigramme ; & elle ne doit contenir qu'autant de vers qu'il en faut pour amener cette pensée. C'est pourquoi il n'y en entre guere plus de dix ou douze.

L'Epigramme plus libre, en son tour plus borné ;
 N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Au reste elle n'est assujettie à aucune regle particuliere pour le mélange des rimes & pour la mesure des vers, qui dépendent de la volonté du poete. En voici une pour exemple.

Certain Huissier étant à l'audience,
 Crioit toujours, paix-là, Messieurs, paix-là :
 Tant qu'à la fin tombant en défaillance,
 Son teint pâlit & sa gorge s'enfla.
 On court à lui. Qu'est-ceci, qu'est-cela ?
 Maître Perrin, du secours il expire.
 Bref, on le saigne, il revient, il respire.
 Lors ouvrant l'œil clair comme un basilic,

Voilà, Messieurs, se prit-il à leur dire;
Ce que l'on gagne à parler en public.

Du Madrigal.

Le Madrigal est une autre petite piece de vers dont la chute moins vive & moins frappante que celle de l'épigramme, doit toujours avoir quelque chose de fin & de délicat.

Il n'a pas ordinairement moins de six vers, & il peut en avoir jusqu'à dix-sept, que l'on peut même quelquefois partager en stances, sans aucune regle particuliere. En voici un fait à la louange de Louis XIV.

Les Muses à l'envi travaillant pour la gloire

De Louis le plus grand des Rois,

Orneront de son nom le temple de mémoire,

Mais la grandeur de ses exploits,

Que l'esprit humain ne peut croire,

Fera que la postérité,

Lisant une si belle-histoire,

Doutera de la vérité.

Des vers libres.

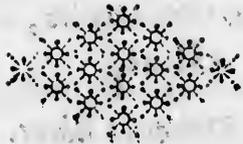
On appelle vers libres ceux qui n'ont aucune uniformité ni pour le nombre des syllabes ni pour le mélange des rimes, & qui ne sont point partagés en stances, c'est-à-dire, que dans les pieces en vers libres, un auteur peut entremêler les rimes à son choix, & don-

ner à chaque vers tel nombre de syllabes qu'il juge à propos , sans suivre d'autres regles que les regles générales de la Versification.

On met ordinairement en vers libres les sujets qui ne demandent qu'un style simple & familier , comme les Fables , les Contes , & même quelquefois les Comédies , ou les Poëmes destinés à être chantés , comme les Opéra & les Cantates.

Dans les vers libres , sur-tout dans ceux qui sont faits pour la musique , il est permis de mettre trois vers de suite sur la même rime , masculine ou féminine.

Au reste nous renvoyons à l'Art Poétique de M. Despreaux , ceux qui voudront avoir une connoissance plus exacte & plus étendue de la Poësie Française.



Discours sur la Fable.

LA Fable est une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action. C'est un petit Poëme épique, qui ne cède au grand que par l'étendue, & qui moins contraint dans le choix de ses personnages, peut choisir à son gré dans la nature ce qu'il lui plaît de faire agir & parler pour son dessein; qui peut même créer des Acteurs, s'il lui en faut, c'est-à-dire, personifier tout ce qu'elle imagine.

Selon cette idée d'instruction déguisée sous l'allégorie d'une action, la Fable a dû plaire en tout temps & en tout pays: elle a plu en effet; & par deux raisons bien naturelles: l'amour-propre est ménagé dans l'instruction; cette raison regarde du moins les Fables adressées aux particuliers; & l'esprit est exercé par l'allégorie; cette raison est absolument générale. Un Ouvrage ne sçauroit être mieux recommandé auprès des hommes que par ces deux titres. Ils n'aiment point les préceptes directs. Trop superbes pour s'accommoder de ces Philosophes qui semblent commander ce qu'ils enseignent, ils veulent qu'on les instruisse humblement; & ils ne se corrigeroient pas, s'ils croyoient que se corriger fut obéir. D'ailleurs l'esprit a une certaine acti-

vité qu'il faut satisfaire. Il aime à voir plusieurs choses à la fois, & à en distinguer les rapports; il se complait dans cette pénétration adroite, qui sçait découvrir plus qu'on ne lui montre, & en appercevant ce qui étoit couvert de quelque voile, il croit en quelque sorte créer ce qu'on lui cacheoit.



F A B L E

Prise dans celles de De la Motte, Académicien.

LA BELLE ET LE MIROIR.

A U R O I.

PRINCE, l'amour du Peuple & sa chere espérance,
 Soleil, qui commence ton cours;
 Dont l'aurore déjà fait goûter à la France
 Le présage des plus beaux jours.
 Je te voue (& mon zele en ta bonté se fie)
 Ces recits ingenus qu'Apollon m'a dictez,
 Fables en apparence, en effet véritez:
 De ton âge innocent, c'est la Philosophie.
 La Morale au front sérieux,
 Au geste grave, au ton severe,
 T'ennuieroit, il est bon qu'elle rie à tes yeux,
 Qu'elle badine pour te plaire.
 Je l'esgaye en mon Livre; un autre peut mieux faire,
 Prince; mais en attendant mieux,
 Reçois de mes essais cette offrande sincere;

S'ils font de quelque fruit , que j'en louerai les Dieux !
 Sous plus d'une riante image ,
 Les devoirs des Rois son tracez ;
 J'ose en dire beaucoup ; Si ce n'en est assez ;
 Quelque jour ton exemple en dira d'avantage.
 D'ailleurs , ne vas pas négliger ,
 D'autres points que j'adresse à tous tant que nous sommes ;
 Rien d'humain ne t'est étranger ;
 Les grands Rois se font des grands Hommes.
 Travaille donc à l'homme ; & quand il sera fait ,
 Le Roi viendra bien aisément s'y joindre ;
 Faire l'homme est le grand objet ;
 Et faire le Roi , c'est le moindre.
 Quels hommes choisis vont t'aider
 A consommer en toi cet important Ouvrage !
 Le vrai va t'être offert ; songe à le regarder ,
 Songe à l'aimer , & sur son témoignage ,
 Fonde en ton cœur des solides vertus :
 Car , lorsque des Leçons aura disparu l'âge ,
 Peut-être que ce vrai ne se montrera plus.
 Ce mot est effrayant. Qu'y faire ! c'est l'usage ?
 Tous les Rois sont flattez. Prince pour l'Avenir ;
 Contre les accidents songe à te bien munir.

ON dit qu'un jour certaine Betle ,
 Car je choisis tout exprès la Beauté ;
 Qui va de pair avec la Royauté ,
 On dit qu'un jour la Demoiselle
 Etoit à sa toilette , où son miroir fidele
 Lui disoit en ami plus d'une vérité.
 Vous êtes belle , il faut rendre justice ;
 Lui disoit-il ; à quelque chose près ,
 Avec Venus vous entreriez en lice ,
 S'il falloit disputer d'attraits.
 A quelque chose près , vous dis-je ;
 Il faut qu'un peu de soin corrige
 Certains défauts que je vous voi ;

Défauts légers, ce sont des bagatelles ;
D'accord ; mais tout importe aux Belles.

Que sert ce vermillon ? demandez-moi pourquoi
Vous alterez ainsi vos grâces naturelles ?

Adoucissez un peu ces yeux ;
Ce fouris moins marqué seroit plus gracieux.

Tous avis que la Belle approuve & songe à suivre ;
Quand un grand monde la vient voir ;

Elle se leve , & quitte le miroir.
Le cercle séducteur de louanges l'enivre.

On lotta le faux teint , le regard , le fouris ;
Rien n'y manquoit , tout étoit gracieux ;

Tant fut dit , que la Belle oublia les avis
Qu'elle devoit à sa fidelle glace.

PRince, vous voyez bien que la Belle, c'est vous ;
Que le Miroir , c'est plus d'un Sage

Qui par d'heureux conseils veille à former pour nous
Un Roi parfait. Dieu bénisse l'ouvrage.

Quand les Flateurs viendront , faites-vous un devoir
De rappeler toujours les avis du Miroir,

F I N.

